

Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 23 novembre 2018 à Onhaye

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

1. APPROBATION PV COLLÈGE DES 26 OCTOBRE ET 7 NOVEMBRE 2018

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone approuve les PV du Collège des 26 octobre et 7 novembre 2018.

2. BEP – CONDITIONS ACCÈS AUX PARCS À CONTENEURS

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de solliciter auprès du BEP Environnement un accès aux parcs à conteneurs pour la zone, aux conditions proposées ; de renvoyer un courrier aux communes pour la prise en charge de l'entretien des espaces verts ; pour les déchets payants, de mettre en place un système de récolte dans les différents postes avant l'enlèvement, afin de centraliser et réduire les coûts.

3. VRESSE-SUR-SEMOIS – ANCIENNE CASERNE – RENON

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'envoyer à la société TEC, encore en 2018, le renon à la convention d'occupation des anciens bâtiments de Alle-sur-Semois, qui prendra fin le 31/03/2018.

4. SPF INTÉRIEUR – CONVENTION SERVICE AMBULANCIER 2019

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord de principe sur la convention AMU avec le SPF Santé publique ; d'adapter les annexes nécessaires ; de proposer au Conseil d'approuver cette convention lors de sa prochaine séance à fixer, en janvier 2019.

5. ACQUISITION DE POLOS ET DE RAYONNAGES – BON DE COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver les bons de commandes suivants : BC ZO18/848 pour l'achat de rayonnages, d'un montant de 3.553,47 € TVAC, à l'article budgétaire 351/723-660 ; BC ZO18/863 pour l'achat de polos, d'un montant de 8.439,75 € TVAC, à l'article budgétaire 351/124-05.

6. VENTE DE VÉHICULES DÉCLASSÉS – ATTRIBUTION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la vente de véhicules déclassés comme suit : à M. Weber, 3 élévateurs, une échelle, 4 citernes, 2 autopompes et 2 ambulances, pour un montant total de 34.890 € ; à Mme Van Geyte, 1 citerne pour un montant de 2.863 € ; à la société Unitrac, 1 4x4 Unimog pour un montant de 4.000 € ; à M. Claes, 1 4x4 Unimog pour un montant de 1.400 € ; de ne pas vendre 2 camionnettes pour lesquelles les offres reçues sont inférieures au prix minimum fixé par le Collège.

7. RÈGLEMENT REDEVANCES – ADAPTATIONS 2019

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord sur la proposition de modification du règlement redevances de la zone ; de proposer au Conseil d'approuver ces modifications lors de sa prochaine séance.

8. PERSONNEL ADMINISTRATIF – REPORT EXCEPTIONNEL DE CONGÉS 2018

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord sur le report de tous les congés non pris par Mme Sabine MASSON en 2018 jusqu'au 30 avril 2019.

9. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – PROMOTIONS ET MOBILITÉ DE LA PROTECTION CIVILE – DÉSIGNATION DU JURY

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de désigner comme suit les membres du jury pour les épreuves de promotion au grade de sergent : 2 officiers de la zone DINAPHI : le Major Alain LALLEMAND, le Capitaine Marc LEONARD et 1 officier d'une autre zone : le Major Pierre MINNAERT de la zone NAGE ; De désigner comme suit les membres du jury pour les épreuves de mobilité de la Protection civile : 3 officiers de la zone DINAPHI : le Major Alain LALLEMAND, le Capitaine Marc LEONARD, le Lieutenant Patrice LIETART, 1 membre du Conseil de zone : à déterminer ; La Directrice administrative, Mme Sandrine DUMONT.

10. SERVICE EVENT – MISE À JOUR DES RECOMMANDATIONS

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord sur la nouvelle présentation des recommandations de la zone en terme de sécurité pour divers événements ; de transmettre ces recommandations aux communes et de les publier sur le site internet de la zone.

11. OPÉRATIONNEL - PROCÉDURE DE RECRUTEMENT – DEMANDE COPIE DE DOCUMENTS

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de refuser de communiquer, suite à une procédure de recrutement, des documents d'un candidat à un autre candidat, le RPGD ne le permettant pas.

12. LITIGE MEMBRE OPÉRATIONNEL – SUITE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone prend acte des explications du Commandant de zone dans le cadre d'un litige avec un membre du personnel opérationnel.

13. PROJET D'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL DE ZONE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver comme suit l'ordre du jour du Conseil de zone du 19/12/2018 :

- a. Installation du Conseil
- b. Informations générales
- c. Election des membres du Collège de zone

La Secrétaire de zone,
Sandrine DUMONT



Par le collège,

Le Président de la Zone,
Christophe BASTIN

